

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2019

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2206)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 393

présenté par

M. Wulfranc, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne,
M. Dharréville, M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq,
M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel et M. Serville

ARTICLE 1ER A**RAPPORT ANNEXÉ**

À l'alinéa 8, substituer au montant :

« 14,3 milliards d'euros »

le montant :

« 20 milliards d'euros. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est nécessaire de prévoir sur le long terme un niveau d'investissement conséquent pour l'AFITF, soit 4 milliards d'euros par an.